



Crégy-lès-Meaux



Février 2026

Actualités

N°58

Édito



Chères
Crégyssoises,
Chers
Crégyssois,

En ce début
d'année 2026,
je souhaite

adresser à chacune et chacun
d'entre vous mes vœux de
santé, de sérénité et de réussite
pour les mois à venir.

Je souhaite sincèrement que
vos vies soient emplies de
moments de joie, d'espoir et
d'optimisme.

En effet, le contexte national
et international est plutôt
morose et incertain, ce qui peut
nous laisser croire que tout
peut basculer à tout moment.
C'est pourquoi, il nous faut,
particulièrement faire preuve
de respect les uns envers les
autres, de solidarité et de
bienveillance.

Ce bulletin d'information est
le dernier de ce mandat. Il
témoigne du travail collectif
des services et des partenaires
de la ville au service de l'intérêt
général et du cadre de vie des
habitants.

Je vous souhaite bonne lecture
de ce numéro.

Prenez soin de vous !

Bien à vous

Chouan Feraud

Urbanisme

Restauration des voiries

Le Cerema, référent public en aménagement poursuit son accompagnement de la collectivité sur l'ensemble des aménagements de voiries suite aux effondrements des rues Jean Jaurès, Roger Salengro, de la Roche.



La réception de travaux avec réserves a été établie par la commune pour la rue Jean Jaurès. Les quelques réserves seront levées d'ici peu. Il s'agit d'atténuer la stagnation d'eau place de la mairie devant l'église et la reprise d'enrobé avec la pose d'une barrière sur le muret de soutènement au droit de la salle Pierre Dupressoir.

Le renforcement de la chaussée de la rue de la roche a été effectué par l'entreprise Eiffage courant février. S'agissant du pont au-dessus du canal, ce dernier fait actuel-

lement l'objet d'un diagnostic sollicité par la ville auprès du CEREMA pour connaître son état de solidité. Rappelons que l'entretien du pont appartient à la commune. Enfin, suite aux injections faites sur la rue Roger Salengro, la commune est dans l'attente du rapport de validation de la CEREMA pour effectuer la reprise des réseaux d'eau et assainissement conjointement avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. En parallèle, la ville lancera les études pour l'enfouissement des réseaux secs et la réfection de la voirie.

Urbanisme

P4

Taxe d'aménagement

Composteur

P5

Réduire ses déchets

Résidence sociale Pierres et Lumières

Dysfonctionnements récurrents : les locataires se mobilisent

Depuis l'hiver 2023, la ville n'a eu de cesse d'intervenir auprès du bailleur pour soutenir les habitants.

Plusieurs locataires ont sollicité le soutien de la ville afin de faire face aux difficultés de communication avec le bailleur, notamment au sujet de coupures d'eau chaude et de chauffage à répétition, de remontées d'eaux usées dans les logements du rez-de-chaussée, de pannes fréquentes du portail du parking, un garage régulièrement inondé et des dysfonctionnements des systèmes d'ouverture des portes d'entrée.

La ville a organisé deux réunions avec les responsables de Pierres et Lumières et les locataires en vue de rétablir le dialogue. Toutefois, en mai 2025, le CCAS a conseillé aux locataires de saisir la Commission Départementale de Conciliation (CDC), afin de mettre en place un règlement à l'amiable du litige. Cet organisme peut proposer une séance de conciliation et, le cas échéant, rendre un avis transmis au Tribunal, lequel

peut autoriser la consignation des loyers dans l'attente de la résolution du litige. Sur ce conseil, une demande collective a été déposée par les locataires, malheureusement restée sans réponse à ce jour. Un traitement prioritaire du dossier a été demandé à la CDC.

Début janvier encore et pendant plus de dix jours consécutifs, les locataires ont été privés d'eau chaude et de chauffage. Alertés à nouveau, les services ont assuré un suivi quotidien en lien avec le bailleur et les habitants.

La situation n'évoluant pas de manière positive et rapide, Pierres et Lumières a été informé que, sans rétablissement dans les plus brefs délais, la commune prendrait un arrêté municipal de mise en demeure pour atteinte à la dignité des conditions de vie des locataires, et engagera toute procédure



nécessaire, dans le cadre des pouvoirs de police du Maire en matière de salubrité et de sécurité publique.

La Préfecture de Seine-et-Marne, l'Agence Régionale de Santé, la CAF et la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux ont également été informées. La communication entre la ville et le bailleur s'est rétablie depuis l'arrivée d'un nouvel adjoint technique au sein de la structure. Il informe régulièrement de l'avancée des diverses interventions. Néanmoins, la commune se réserve la possibilité d'un arrêté municipal en fonction de l'évolution de la situation.



Le saviez-vous ?

En cas de difficulté avec votre bailleur, il est déconseillé de suspendre le paiement des loyers. Cette démarche peut entraîner l'ouverture d'une procédure contentieuse, voire une procédure d'expulsion. Si besoin, contactez le CCAS par mail ccas@cregylesmeaux.fr en précisant les difficultés rencontrées et les démarches effectuées auprès de ce dernier : échanges mails, courriers. A noter que le CCAS intervient auprès du bailleur que si celui-ci a déjà été saisi par les locataires. Le bailleur est seul responsable de la gestion de son patrimoine sur la commune

Les rendez-vous de nos aînés

Moments de convivialité et de gourmandise pour nos séniors

Tout au long de l'année, les crégysois âgés de 60 ans et plus bénéficient de temps destinés à créer du lien et du partage.

En décembre dernier, nos crégysois les plus âgés étaient conviés à partager une pause sucrée où un coffret gourmand leur a été offert à l'occasion des fêtes de fin d'année. Trois permanences ont par la suite été organisées afin de permettre aux crégysois de venir retirer



leur colis espace Signoret Montand. Les aînés les plus fragiles, ou en ayant fait la demande, ont bénéficié d'une livraison à domicile, assurée par les membres du conseil d'administration.

En janvier, les Crégysois âgés de 60 ans et plus ont partagé la traditionnelle galette des rois. Un moment chaleureux où l'équipe du CCAS a adressé ses meilleurs vœux de santé et de joie.

Les crégysois résidant en établissement ont, quant à eux, reçu la visite surprise de M. Chomont afin de leur adresser personnellement ses vœux et de leur remettre quelques douceurs.

L'art en partage

Belle réussite pour l'exposition artistique

Peintres, sculpteurs, photographes, illustrateurs ont partagé leur passion avec un public venu nombreux, tout au long de la semaine.

Les enfants du centre de loisirs, de l'école Jean Rostand et les collégiens ont arpenté les allées de l'exposition afin de remplir le questionnaire dédié à la découverte des créations, montrant leur intérêt grandissant pour les différentes formes artistiques.

Parmi les exposants, l'école Jean Rostand s'est particulièrement distinguée ! Les élèves ont proposé de voyager dans l'univers fantastique, de l'art pariétal ou géométrique, fruit d'un travail pédagogique mené avec enthousiasme. Leurs œuvres colorées et spontanées ont suscité l'admiration des parents et visiteurs venus nombreux, fiers de découvrir le talent des plus jeunes artistes de notre commune.

L'exposition ne s'est pas limitée

à la contemplation : des ateliers d'initiation ont permis aux petits comme aux grands de s'essayer à différentes techniques. Le dessin manga a rencontré un franc succès auprès des enfants. Un atelier aquarelle a également permis aux participants de découvrir la délicatesse et la subtilité de cette technique picturale.

Un temps de démonstration avec Adrien Van Der Yeugt, qui a réalisé pendant le weekend, une composition en direct. Sa spécialité étant le dessin au stylo. Mme Julia AUBRY, autrice-illustratrice, a offert une lecture à voix haute de son album « Patapon et la forêt des différences » (abordant ici le handicap) pendant que Marine Dupuich ou Emilie Goujon composaient sous nos yeux des œuvres numériques. Un jeune garçon crégysois de 16 ans, Léandro a créé un manga que nous vous proposons de retrouver en flashant



le QR Code p8. Notre commune regorge de pépites !

Les photographes sont venus en nombre cette année défendre cet art visuel incontournable. Différents univers nous suggéraient le voyage, tantôt aux Etats-Unis, en Kabylie ou tout simplement tout près de chez nous. Et il faut une bonne dose de dextérité pour nous mon-

trer la beauté d'un sujet avec ce talent fou !

Entre échanges passionnés, découvertes artistiques et moments de convivialité, cette exposition confirme le dynamisme culturel de Crégy-Lès-Meaux et l'engagement de ses habitants en faveur de l'art sous toutes ses formes. Un rendez-vous désormais incontournable !

Voix

Karaoké party

La soirée du 31 janvier a fait salle comble. Plus de deux ans après la première session, elle suscite toujours la ferveur, preuve de l'enthousiasme et de l'énergie qui rassemblent les Crégysois de tout âge !

Dès les premières notes, l'ambiance était au rendez-vous : chants, applaudissements et piste de danse animée.

Tous les participants ont joué le jeu, que ce soit en solo ou en duo, ou carrément en groupe.

Des grands classiques de la chanson française aux tubes standards inoubliables, chacun a partagé son morceau préféré dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

Le public, toujours prêt à encourager les chanteurs d'un soir, a contribué à créer une véritable énergie de fête !

Cette réception a également été ponctuée par un moment gourmand grâce aux planches repas généreusement garnies et



autres délices sucrées.

Au-delà des performances vocales, cette soirée fut avant tout un moment de partage et de convivialité. Chanter et danser rappelle combien les instants simples renforcent les liens, favorisent la joie et cultivent le bien-vivre ensemble.

Un grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur communicative ainsi qu'aux agents et bénévoles pour leur investissement !



Sports - Crégybad

Un début d'année prometteur

Entre performances sportives, accueil de compétitions et animations, 2026 confirme le dynamisme du club et présage une saison riche et prometteuse.

Les 10 et 11 janvier, plusieurs jeunes Crégysois ont participé au Trophée Départemental Jeunes (TDJ) à la Ferté-sous-Jouarre et à Chessy. Emilia s'est illustrée avec une première place en simple minime. Terry a obtenu la troisième place en cadet tout comme Léo en benjamin et Kylian en minime. Chez les plus jeunes, à Pontault-Combault (Rencontre départementale jeune), Agathe a décroché une belle troisième place, catégorie poussine.

Les 24 et 25 janvier, le club a accueilli les championnats départementaux vétérans de Seine-et-Marne. Plus de 150 compétiteurs venus de tout le département se sont réunis à Crégy-lès-Meaux pour ce rendez-vous sportif. Côté résultats, Céline et Robert ont remporté la troisième place en double mixte, catégorie +50 ans. Vincent et Bruno ont atteint les quarts de finale en double homme D-P, catégorie -50 ans. L'événement « blackminton » a clôturé le mois de janvier au club, cette soirée de matchs conviviaux se déroulant dans l'obscurité, dans une ambiance ludique et festive.

Urbanisme

La taxe d'aménagement, qu'est-ce que c'est ?

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune, le département et par la région.

Cet impôt sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures constructions et aménagements.

Cette taxe est due si vous entreprenez des opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes :

- permis de construire
- permis d'aménager
- déclaration préalable

La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est



supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves. Les abris de jardin (même démontables) ou toute autre annexe que vous seriez susceptible de construire à l'extérieur de votre maison entrent aussi dans le champ de la taxe d'aménagement.

Le taux de la part communale varie de 5 à 20%.

Le saviez-vous ?

Une pergola, une tonnelle ou une terrasse ne sont pas taxables, car elles ne sont pas closes et couvertes. Par contre, un abri de jardin ou une véranda close et couverte sont taxables.



Cliquer pour faire une simulation du montant de votre taxe d'aménagement

En brève Abattage d'arbres au parc de loisirs



Certains arbres malades ont été coupés par les services techniques municipaux afin de sécuriser les habitations environnantes. Une entreprise d'élagage a pris en charge les arbres les moins accessibles.

Enedis nous informe

Responsabilité du propriétaire en cas de chute d'arbre ou de branche sur une ligne électrique

La tempête Goretti a traversé la France début janvier, la Seine et Marne a été impactée par des forts coups de vent dans la nuit du 8 au 9 janvier. De nombreuses coupures ont touché l'ensemble du territoire pendant plusieurs heures. La quasi-totalité de ces coupures est la conséquence d'arbres, non entretenus par les propriétaires, qui sont tombés sur les lignes aériennes 20 000 volts exploitées par Enedis.

Qui est responsable de l'élagage ?

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plan-

tés sur sa propriété si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis et est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Enedis conseille à tout propriétaire d'effectuer un diagnostic santé de ses arbres. En effet, si la hauteur de l'arbre est plus



importante que la distance qui le sépare de la ligne électrique aérienne et si celui-ci tombe sur la ligne lors d'un coup de vent,

Enedis peut engager une procédure auprès du propriétaire afin de facturer les coûts relatifs à la réparation de la ligne électrique.

Entretien de la voirie

L'hiver, une période critique pour l'état des routes

Chaque année, en période hivernale, avec la baisse des températures, on constate une augmentation significative des dégradations de la chaussée : fissures, nids-de-poule, craquellements...

Ces dégradations ont un impact sur le confort de circulation mais aussi sur la sécurité des usagers et les coûts d'entretien des routes.



En hiver, l'eau s'infiltre dans les microfissures de la chaussée. En gelant, elle augmente de volume, puis se rétracte au dégel. La répétition de ces cycles fragilise l'enrobé, en particulier la première année suivant sa pose, période durant laquelle il est le plus vulnérable. Les opérations de salage accentuent ce

phénomène. Une route en bon état en automne peut ainsi se retrouver très endommagée en quelques semaines seulement, en hiver.

Le sel de déneigement peut aussi avoir un effet néfaste sur la chaussée. En abaissant le point de congélation de l'eau, il aug-

mente la fréquence des cycles gel/dégel. Le sel a tendance à accélérer la dégradation des matériaux bitumineux en favorisant leur dessèchement et leur fissuration.

Les services techniques municipaux procèdent actuellement à des campagnes d'enrobés sur l'ensemble de la commune.

En brève

Passage de la balayeuse

Lundis 9 et 16 mars
Lundi 13 et Jeudi 16 avril
Lundis 11 et 18 mai
Lundis 8 et 15 juin
Lundis 6 et 13 juillet
Lundis 10 et 17 août
Lundis 7 et 14 septembre
Lundis 12 et 19 octobre
Lundis 9 et 16 novembre
Lundis 7 et 14 décembre



Ramassage des déchets végétaux

La première collecte aura lieu le **lundi 6 avril**.

Les collectes sont assurées par les services de la CAPM tous les lundis sauf le 1^{er} mai. Pensez à sortir vos sacs à déchets végétaux la veille au soir afin de ne pas gêner le passage en journée.

Environnement

Revégétalisation

Afin de remplacer les arbres qui ont dû être abattus dans le cadre de la construction de la résidence « Les Vignes et 3 Arpents » avenue Henri Duflocq, le bailleur a financé diverses essences d'arbres livrées courant février aux services techniques.

Ce sont trente arbres d'une hauteur de deux mètres qui prendront racines grâce au travail du service espaces verts (place Arginesti, Fontaine Sarrazin et dans le petit parc pour enfant qui se trouve à côté, à l'école Jean Rostand, espace de jeu à Chaillouet, un près de l'ancien cimetière, à l'entrée de Crégy près du collège, devant la maison des jeunes, avenue Duflocq et le petit parc pour enfant près de l'école Jacques-Tati...)



Vous n'avez pas encore de composteur ?

La CAPM vous l'offre !



Équipez-vous d'un composteur afin de réduire vos déchets organiques et végétaux. Vous obtiendrez en prime le meilleur des terreaux ! Nos maîtres composteurs vous proposent plusieurs dates et différents lieux de distribution tout au long de l'année.

Réservez le, sur l'application MONTRI : <https://www.uzer.eu/montri-app-download>

Cliquez :



Décembre Sortie familiale à Vaux-le-Vicomte

Une quarantaine de crégyssois ont visité le domaine aux couleurs de Noël



Décembre Après-midi festive des séniors

Plus de 100 convives ont reçu leurs colis gourmands lors d'un moment convivial avant les fêtes de fin d'année



Décembre Noël pour tous

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel du CCAS pour les plus démunis. Les associations « la main tenue » et la « croix rouge » ont pu offrir une bulle d'espoir et de magie à plus de 150 personnes, adultes et enfants confondus.



Déc

Brocante du Té

Les chineurs ont fait de belles trouvailles. Ge...
magicien, a émerveillé petits et grands toute la

Décembre Le père Noël dans les écoles

Tous les élèves ont reçu des petites gourmandises.



Janvier Un début d'année sous la neige !





Janvier
Soirée Blackminton : des matchs dans le noir
Evènement incontournable pour nos badistes dans une ambiance toujours ludique et conviviale.



Février
Exposition artistique
Un panorama riche et varié de talents locaux présentés par plus de cinquante artistes.



Février
Fête Foraine
Avec l'arrivée du soleil, les enfants sont heureux de profiter des attractions !



Abonnez-vous à la newsletter

Pour recevoir toutes les actualités de votre ville, abonnez-vous à la newsletter sur le site de la ville www.cregylesmeaux.fr ou suivez-nous sur la page facebook de la ville www.facebook.com/mairiedecregylesmeaux/

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe de l'opposition municipale : Crégy ensemble

Conformément aux principes de neutralité du service public et aux règles encadrant les périodes électorales, nous ne nous exprimons plus en vertu de l'article L.52-1 du Code électoral, relatif à la neutralité des moyens publics.

Fidèle aux valeurs républicaines, cette décision a pour objectif d'assurer l'équité entre l'ensemble des candidats et de contribuer à un débat démocratique transparent.

Christophe Vambre

Orientation

Forum des métiers

Samedi 7 février, la salle Signoret-Montand a accueilli un événement particulier : le premier forum des métiers de Crégy-lès-Meaux. Un événement organisé par la FCPE du collège George Sand pour lequel une trentaine de professionnels et étudiants ont répondu présents. De nombreux domaines étaient représentés : santé, artisanat, numérique, sécurité, animation, droit, environnement, innovation...

L'objectif : permettre aux élèves de 3^{ème} de découvrir différents métiers pour lesquels ils n'avaient pas du tout ou peu de connaissances.

Ils ont ainsi pu poser leurs questions et échanger autour des parcours et cursus qu'ils pourraient emprunter. Les élèves de 3^{ème}, pour la plupart, accompagnés de leurs parents, semblaient ravis des échanges et des informations qu'ils ont pu avoir de la part de leurs interlocuteurs, ravis également de ces moments de partage. Espérons que cela leur permettra d'y voir plus clair dans la construction de leur projet.

Cette manifestation, en faveur des collégiens, a pu être rendue possible grâce à la FCPE et à l'investissement des parents bénévoles et de sa présidente, Mme Zouina Bordjah. En effet, cela a nécessité quelques mois d'un travail acharné. L'équipe du collège George Sand dont la principale, Mme Bonne, a su mobiliser les élèves de 3^{ème}.

Cette action s'inscrit pleinement dans le Plan Avenir qui aide les élèves à développer leur ambition sociale et scolaire et à construire leur projet de formation et d'orientation.



Guide des festivités

Mars

Mercredi 11. A la découverte de l'astronomie. Atelier pour les enfants de 8 à 12 ans à 14h30 à la médiathèque sur réservation au 01.60.24.64.38.

Vendredi 13. Don du sang. De 14h30 à 19h, Espace Signoret Montand

Avril

Vendredi 24 : Contes pour enfants à partir de 4 ans à la médiathèque sur réservation au 01.60.24.64.38.

Etat civil

Décembre 2025 > Février 2026

NAISSANCES

LUDIVION SISSOKO Moussa né le 1^{er} décembre 2025

TOCHON Marceau né le 6 décembre 2025

KEITA Naïla née le 22 décembre 2025

KESAVAN Ritikaa née le 10 Janvier 2026

DOUBIZ Balkysse née le 11 Janvier 2026

EL FAHEM Laiam née le 26 Janvier 2026

ESSABTY Omar né le 28 Janvier 2026

MARIAGES

M. ANDRIEUX Kévin et Mme ACHOURI Farah le 20 décembre 2025

M. MARCHAL Stéphane et Mme COUVENHES Emilie le 14 Février 2026

M. KALAMAR Florian et Mme DUCLOS Lorenn le 21 février 2026

DECES

Mme MÉCRÉANT née GOSSELIN Marie le 28 décembre 2025

M. RAJENDRAM Saravanapavananthan le 11 Février 2026

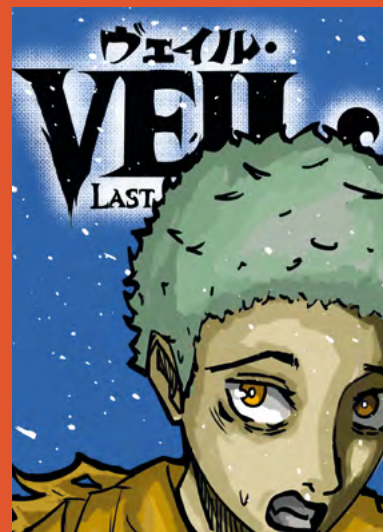
M. BONATO Marco le 15 Février 2026.

> La liste qui vous est présentée peut vous sembler incomplète mais la réglementation nous impose de disposer de l'autorisation de publication pour les naissances, les mariages et les décès.

Manga



Découvrez « Éveil imminent » le manga dessiné par Léandro, jeune crégysois de 16 ans



La Mairie à votre service



Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

Horaires d'ouverture au public du service urbanisme, scolaire et CCAS :

Lundi, mercredi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermés les mardis et vendredis (les services restent joignables par mail et téléphone).

Contactez la mairie

Accueil : 01 60 23 48 88 - Courriel : mairie@cregylesmeaux.fr - Police municipale : 01 60 01 04 36

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

www.cregylesmeaux.fr

www.facebook.com/mairiedecregylesmeaux/

Crégy-lès-Meaux

Crégy-lès-Meaux actualités

Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux

Responsable de publication : Gérard Chomont

Réalisé par le Comité de rédaction

Mise en page : alдорande.fr - Crédits photos :

Mairie de Crégy-lès-Meaux - Imprimé sur

papier recyclé - Impression : Passion-graphic

